LOGO

Exp.: [SPF/SPP/SACA #]

Recommandé avec accusé de réception

Par courrier électronique

Prénom Nom

Rue ##

#### Localité

Belgique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | PLUS DE RENSEIGNEMENTS | [Dénomination et adresse du pouvoir adjudicateur][Nom, numéro de téléphone, adresse mail, adresse de la personne de contact auprès du pouvoir adjudicateur]+32 (0)2 … - email@#.fgov.be |
| NOS REFERENCES | <Mentionner la procédure concernée> nr. <numéro> du cahier spécial des charges relatif à <objet du marché> |
| VOS REFERENCES | Votre offre du <insérer la date> |
| ANNEXES | 1 |

Madame, Monsieur,

Bruxelles,

Faisant suite à votre offre pour le marché mentionné sous rubrique, j’ai l’honneur de vous informer que celle-ci a été retenue pour l’attribution du marché (lot xx), sous réserve qu’aucun recours ne soit introduit dans le délai d’attente de 15 jours.

Considérant que le montant de ce marché atteint le seuil pour la publicité européenne, l’(es) autre(s) soumissionnaire(s) dont l’offre n’a pas été retenue est/sont informé(s) de ce fait par écrit. Ceci en application des dispositions prévues par l’article 8 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l’information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

…

A partir du lendemain de la date d’envoi de la lettre d’information qui lui/leur est destinée, ce(s) soumissionnaire(s) dispose(nt) d’un délai de 15 jours pour introduire un recours contre cette décision par une procédure d’extrême urgence devant le Conseil d’Etat.

Si aucun recours n’est introduit dans le délai susmentionné, vous recevrez une notification formelle de l’attribution du marché.

La présente ne vous est envoyée qu’à titre purement informatif et ne peut en aucun cas être considérée comme une lettre de notification d’attribution du marché. **Cette communication ne crée dès lors aucun engagement contractuel.**

Afin de compléter votre information, je vous prie de trouver en annexe la décision motivée d’attribution de ce marché. Cependant, les données dont la divulgation porterait préjudice aux intérêts commerciaux légitimes des autres soumissionnaires ou pourrait nuire à une concurrence loyale ont été retirées (art. 10 loi du 17 juin 2013).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l’assurance de mes sentiments les meilleurs.

<prénom et nom de la personne compétente au sein de l’administration>

<fonction de la personne compétente au sein de l’administration>